

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SPL SAGES

Correspondant : M. Bernard LACHANA, Directeur général, 1 Place Firmin Gautier CS 60040, 38027 Grenoble cedex 01, tél. : 04 76 48 48 09, télécopieur : 04 76 70 03 84, courriel : Contact@innovia-sages.fr, adresse internet : <http://www.grenoble-sages.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Aménagement urbain

Objet du marché : La consultation engagée vise la conclusion d'un accord-cadre tel que réglementé par les articles R.2162-1 et suivants du code de la commande publique.

L'accord-cadre a pour objet d'établir les règles relatives aux bons de commande qui seront émis pour la réalisation des prestations suivantes : Travaux d'aménagement de l'avenue Washington

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45000000
- Objets complémentaires : 45232140
- Objets complémentaires : 45231600
- Objets complémentaires : 45232150
- Objets complémentaires : 45112700

Lieu d'exécution et de livraison : Opération "Rivail-Jeux Olympiques" - avenue Washington, 38000 Grenoble

Code NUTS : FRK24

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre : 12 mois

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Nombre de reconductions éventuelles : 3
- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois, sans que la durée totale de l'accord-cadre, période de reconduction comprises, ne puisse excéder 4 ans. A défaut de décision expresse de non reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite. Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction(s).

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations sont financées par le budget de l'opération "Rivail-Jeux olympiques".

Délai global de paiement: 45 jours à compter de la réception de la facture par le SPL SAGES.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Chaque accord-cadre sera conclu soit en entreprise générale, soit en entreprises groupées.

En cas de constitution d'un groupement, il ne sera exigé aucune forme particulière au groupement attributaire. Dans le cadre d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots.

La SPL SAGES interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Qualifications demandées (ou équivalents) :

Lot 1 Voirie - Réseaux - Divers : FNTF 3421, FNTF 5118, FNTF 5143, FNTF 6413 et FNTF 651

Lot 2 Espaces verts : Qualipaysage P120 et Qualipaysage E131

Les certifications demandées se réfèrent à la "Nomenclature des travaux Public" (disponible sur demande). En cas de non certification, il est demandé de produire 3 références de moins de 5 ans par rubrique avec les certificats de satisfaction correspondants.

• S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 02 mars 2020 à 11 h 00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : WS 20 01

Renseignements complémentaires : Retrait du dossier :

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats téléchargeront les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le profil d'acheteur <http://www.achatpublic.com>

Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer sur la base des offres initiales sans négociation.

Conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres:

Les conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres qui suivent s'imposent aux candidats.

Toute remise sous une autre forme que celle imposée au présent règlement de la consultation entraînera l'irrégularité de l'offre. Dans cette hypothèse, le pouvoir adjudicateur pourra néanmoins s'il le souhaite demander aux candidats concernés de régulariser leur offre.

Seule la forme dématérialisée est admise.

Les candidatures et les offres seront remises par la voie électronique via le profil d'acheteur <http://www.achatpublic.com>

Modalités de signature des candidatures et des offres:

Les candidatures et offres n'ont pas à être remises signées.

L'accord-cadre transmis par voie électronique sera signé par le seul candidat attributaire.

L'acheteur impose la signature manuscrite du marché par l'attributaire.

Dans ce cas, l'attributaire sera invité à une séance de signature de ses pièces.

Les prix sont révisables.

Le titulaire, pour l'exécution de son accord-cadre devra se conformer à une action d'insertion dans les conditions définies à l'annexe 1 de la convention d'accord-cadre permettant l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 février 2020

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_dQpSHSvm4H

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, 69003 Lyon, tél. : 04 72 60 70 12, télécopieur : 04 72 60 72 65

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Greffes du Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, 69003 Lyon, tél. : 04 72 60 70 12, télécopieur : 04 72 60 72 65

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Lot 1 Voiries - Réseaux - Divers

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'avenue Washington à Grenoble, le lot 1 concerne les travaux de voiries, réseaux, divers.

C.P.V. - : Objet principal : 45232140

- Objets complémentaires : 45231600
- Objets complémentaires : 45232150
- Objets complémentaires : 45231400

Durée du lot ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

L'accord-cadre est conclu avec un maximum (sans minimum) en valeur comme suit :

Lot 1 Voiries - Réseaux - Divers : montant maximum : 1 000 000 euro(s) HT (pour toute la durée de l'accord-cadre)

Lot(s) 2 Lot 2 Espaces verts

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'avenue Washington à Grenoble, le lot 2 concerne les travaux d'espaces verts.

C.P.V. - : Objet principal : 45112700

Durée du lot ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

L'accord-cadre est conclu avec un maximum (sans minimum) en valeur comme suit :

-Lot 2 Espaces verts : maximum : 350 000 euro(s) HT (pour toute la durée de l'accord-cadre)